

Salon des MÉTIER S D'ART

Du vendredi 10 au lundi 13 février 2023
LE CUBE - TROYES CHAMPAGNE EXPO



maisonduboulangier.com

DEMANDE D'ADMISSION

ORGANISATION :

EPA - LA MAISON DU BOULANGER
Le Cube - Troyes Champagne Expo
20, rue des Gayettes 10000 TROYES
Tél. : +33 (0)3 25 82 65 82

CONTACT EXPOSANTS/ORGANISATION :

Christelle PIQUET
christelle.piquet@troies-cm.fr
Tél. : +33 (0)6 09 22 92 68

SCÉNOGRAPHIE :

Caroline FRAGAPANE
caroline.fragapane@maisonduboulangier.com
Tél. : +33 (0)3 25 82 65 72

GESTION PARTENARIATS :

Anne-Sophie DURIGA
as.duriga@troies-cm.fr
Tél. : +33 (0)3 25 82 65 78

VOS COORDONNÉES

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____ Site web : _____

Responsable sur stand : _____ Tél. direct : _____

SIRET (14 chiffres, obligatoire) : _____ Code NAF : _____

TVA intracommunautaire (OBLIGATOIRE) : _____

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de vos coordonnées)

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

SIRET : _____ TVA : _____

COMITÉ DE SÉLECTION

Chaque demande d'admission devra
obligatoirement être validée
par le comité de sélection
tous les 15 jours

À fournir obligatoirement :

Critère obligatoire (voir page 2)
Photos de vos créations
et de votre atelier

RÉSERVÉ A L'ORGANISATEUR

N° client : _____

Date réception : _____

N° retour : _____

N° stand : _____

Hall : _____

Surface : _____

Angle : _____

ENSEIGNE :

Nom à faire figurer sur votre enseigne de stand, dans le catalogue et sur internet

L'insertion dans le catalogue et sur le site internet n'est assurée qu'aux exposants ayant confirmé leur participation avant le 10 décembre 2022.

CRÉATIONS EXPOSÉES IMPORTANT : seuls les produits que vous aurez indiqués ci-dessous seront acceptés sur le stand.

DOMAINE D'ACTIVITÉ

MÉTAL

BOIS

CÉRAMIQUE

FACTURE INSTRUMENTALE

RESTAURATION D'OBJETS

TABLETTERIE

AMEUBLEMENT & DÉCORATION

ARCHITECTURE & JARDINS

JEUX, JOUETS & OUVRAGES MÉCANIQUES

CUIR

LUMINAIRE

MODE, TEXTILE & ACCESSOIRES

PAPIER & GRAPHISME

VERRE & CRISTAL

TABLEAUX

SCULPTURE

BIJOUTERIE/JOAILLERIE/

ORFÈVRE/ HORLOGERIE

COMITÉ DE SÉLECTION

Organisé par l'Établissement Public Administratif - La Maison du Boulanger
En partenariat avec La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aube et soutenu par la Région Grand Est

Le comité de sélection du Salon des Métiers d'Art sera composé d'un membre de la Direction Générale de L'EPA - La Maison du Boulanger, du chef de projet du Salon des Métiers d'Art, d'un ou plusieurs membres de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA AUBE) et d'un référent des Métiers d'Art de la Région Grand Est.

L'absence d'un ou plusieurs membres du Comité ne dédit pas la sélection.

Un comité de sélection se réunira afin d'étudier le Dossier d'Admission présenté par chaque candidat, à partir des pièces justificatives fournies par l'exposant et des éléments de nature à apprécier la proposition par métier.

Il jugera, exclusivement, selon les critères et barèmes présentés ci-dessous.

Si aucune pièce justificative n'est fournie (pour les critères qui le nécessitent), une note de zéro sera affectée au critère correspondant. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte pour l'inscription.

Le résultat du Comité de sélection vous sera communiqué suite à la délibération de celui-ci.

Les décisions du jury seront sans appel. Les revendeurs seront systématiquement refusés au salon.

PHASE n°1 : CRITÈRES OBLIGATOIRES (ET ÉLIMINATOIRES)

Justificatifs demandés :

- * Artisans : Attestation d'inscription au répertoire des métiers (extrait D1)
- * Artistes auteurs : Attestation d'affiliation à l'URSSAF du limousin
- * Professionnels en coopérative d'activités et d'emploi (CAE) : Attestation de la CAE
- * Professionnels en parcours de création : copie du contrat CAPE
- * Autres situations : courrier explicatif à fournir

Nouveauté 2022 :

Pour les artisans inscrits à la CMA de l'Aube qui seront sélectionnés par le Comité d'organisation pour exposer sur l'espace « À l'Aube des Métiers d'Art d'Excellence » et qui réaliseront une démonstration.

Critères obligatoires (joindre une copie des attestations) :

- Être inscrit à la CMA de l'Aube (Copie extrait D1)
- Être titulaire du titre Artisans d'Art ou Maître artisans en Métiers d'Art

PHASE n°2 : CRITÈRES IMPÉRATIFS

3 points

Si zéro point attribué sur les 3 points prévus aux critères impératifs => Candidature non sélectionnée

PRODUCTION EN ACTIVITE PRINCIPALE

1 point

À évaluer par le comité de sélection : PRÉSENTATION DE PIÈCES UNIQUES OU EN PETITES SÉRIES

Justificatifs demandés : Photos du stand ou à défaut photos des créations et de l'atelier

MATIÈRES ET TECHNIQUES UTILISÉES

2 points

À évaluer par le comité de sélection :

- LA TRANSFORMATION DE LA MATIÈRE / LA TECHNICITÉ / LE SAVOIR-FAIRE COMPLEXE NÉCESSAIRE À LA TRANSFORMATION DE LA MATIÈRE
- EXERCANT UN METIER RELEVANT DE LA LISTE OFFICIELLE DE MÉTIERS D'ART

Justificatifs demandés :

- Déclaration sur l'honneur d'exercice en activité principale (modèle joint)
- Expliquez-nous votre travail :
- Quelle matière utilisez vous pour vos créations ?
- Quel est votre processus de fabrication ?

PHASE n°3 : CRITÈRES BONUS

- DIPLÔME : Fournir la photocopie du diplôme
- D'ARTISANS D'ART (3 ans d'expérience)
- DE MAÎTRE ARTISANS EN MÉTIER D'ART (10 ans d'expérience)
- DÉMONSTRATIONS SUR STAND : voir page 4

1 point supplémentaire
2 points supplémentaires

DÉMONSTRATIONS SUR STAND

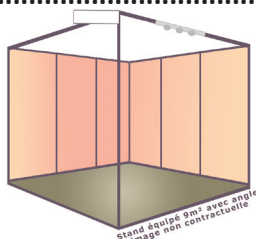
Démonstrations soumises à la validation du comité de sélection.

Démonstration(s) proposée(s) : _____

STANDS

STAND ÉQUIPÉ 9 m² minimum le m²

Cloisons mélaminées hauteur 2,5 m
 Raidisseurs en façade
 Moquette
 Enseigne
 1 alimentation électrique 3,5 kw (1×16 A) monophasé
 (consommation incluse, prévoir une multiprise)
 1 rail de 3 spots



SURFACE AU SOL (9 m² minimum) le m²

(Coffret électrique non compris)

Pour les artisans inscrits à la CMA de l'Aube qui seront sélectionnés par le Comité d'organisation pour exposer sur l'espace « À l'Aube des Métiers d'Art d'Excellence » et qui réaliseront une démonstration (voir critères obligatoires page 2)

STAND ÉQUIPÉ à partir de 12 m².....

Minoration de prix de 10 % (sur la surface de stand) pour les exposants qui réaliseront une démonstration sur leur stand

Démonstrations proposées (soumises à la validation du comité de sélection) :

SURFACE AU SOL EXTÉRIEURE - FORFAIT JOURNÉE 55,00 €

(RÉSERVÉE UNIQUEMENT AU FOOD TRUCK)

fournie avec branchement eau et consommation électrique

OPTIONS

ANGLE l'unité 80,00 €

COTON GRATTÉ POSÉ au ml 12,00 €

PRESTATIONS ELECTRIQUES

> Alimentation électrique, consommation incluse, prévoir une multiprise

7 kw (2×16 A) monophasé..... l'unité 176,00 €

10,5 kw ■ monophasé (3×16 A) ■ triphasé (1×16 A)..... l'unité 210,00 €

> Rail de 3 spots supplémentaire l'unité 62,00 €

BRANCHEMENT EAU, consommation comprise, arrivée et évacuation

sans évier..... l'unité 96,00 €

avec évier..... l'unité 106,00 €

ACCÈS WIFI (sous réserve : nombre de connexions pouvant être limité)..... l'unité 10,00 €

LOCATION DE MATÉRIEL (dans la limite du stock disponible)

Réserve fermant à clef de 1×1 m..... l'unité 80,00 €

Réserve fermant à clef de 2×2 m..... l'unité 100,00 €

Table (dimensions : L. 1,83 / l. 0,76 / H. 0,74 m)..... l'unité 15,00 €

Chaise..... l'unité 5,00 €

Mange-debout..... l'unité 25,00 €

Tabouret l'unité 10,00 €

Chariot élévateur avec chauffeur (la demi-heure)..... l'unité 48,00 €

NETTOYAGE DE STAND au m² 3,60 €

Nettoyage des sols, enlèvement des déchets, dépoussiérage (tous les matins avant ouverture)

BADGE SUPPLÉMENTAIRE..... l'unité 7,50 €

En plus de ceux inclus dans le forfait obligatoire

EMPLACEMENT (camping-car, caravane)..... Forfait 70,00€

Emplacement fourni avec branchement et consommation électrique (dans la limite des stocks disponibles)

Fournir la copie de la carte grise pour accéder au parking

LOT DE 50 CARTONS D'INVITATIONS NUMÉRIQUES SUPPLÉMENTAIRES... l'unité 31,00€

ASSURANCES

> Assurance minimum - Incluse dans le forfait obligatoire

L'EPA - La Maison du Boulanger a souscrit un contrat d'assurances « Tous risques Expositions » garantissant les biens des exposants selon clauses et conditions du contrat (à votre disposition sur demande) permettant de bénéficier d'une couverture à hauteur de 15 000 € par exposant (franchise 500€).

	Prix Unitaire H.T.	Quantité	Total H.T.
STAND ÉQUIPÉ 9 m² minimum le m ²	26,00 €		
SURFACE AU SOL (9 m² minimum) le m ²	21,00 €		
STAND ÉQUIPÉ à partir de 12 m²			
SURFACE AU SOL EXTÉRIEURE - FORFAIT JOURNÉE 55,00 €			
OPTIONS			
ANGLE l'unité	80,00 €		
COTON GRATTÉ POSÉ au ml	12,00 €		
PRESTATIONS ELECTRIQUES			
> Alimentation électrique, consommation incluse, prévoir une multiprise			
7 kw (2×16 A) monophasé..... l'unité	176,00 €		
10,5 kw ■ monophasé (3×16 A) ■ triphasé (1×16 A)..... l'unité	210,00 €		
> Rail de 3 spots supplémentaire l'unité	62,00 €		
BRANCHEMENT EAU, consommation comprise, arrivée et évacuation			
sans évier..... l'unité	96,00 €		
avec évier..... l'unité	106,00 €		
ACCÈS WIFI (sous réserve : nombre de connexions pouvant être limité)..... l'unité	10,00 €		
LOCATION DE MATÉRIEL (dans la limite du stock disponible)			
Réserve fermant à clef de 1×1 m..... l'unité	80,00 €		
Réserve fermant à clef de 2×2 m..... l'unité	100,00 €		
Table (dimensions : L. 1,83 / l. 0,76 / H. 0,74 m)..... l'unité	15,00 €		
Chaise..... l'unité	5,00 €		
Mange-debout..... l'unité	25,00 €		
Tabouret l'unité	10,00 €		
Chariot élévateur avec chauffeur (la demi-heure)..... l'unité	48,00 €		
NETTOYAGE DE STAND au m ²	3,60 €		
BADGE SUPPLÉMENTAIRE..... l'unité	7,50 €		
EMPLACEMENT (camping-car, caravane)..... Forfait	70,00€		
LOT DE 50 CARTONS D'INVITATIONS NUMÉRIQUES SUPPLÉMENTAIRES... l'unité	31,00€		

FORFAIT OBLIGATOIRE + 110,00 €

Comprenant :

- Les frais de gardiennage
- Les frais de dossier
- L'inscription au catalogue
- Assurance, capital garanti 15 000 €
- 50 cartons d'invitations numériques
- La dotation en badges (9 m² : 2 badges / 18 à 27 m² : 3 badges / plus de 36 m² : 4 badges)

TOTAL H.T. :	_____
TVA 20% :	_____
Total T.T.C. :	_____

N'OUBLIEZ PAS DE PHOTOCOPIER CE DOCUMENT AVANT DE NOUS LE RETOURNER.

EN CAS D'ANNULATION

Annulation du fait de l'exposant à transmettre par lettre recommandée avec A.R. :

- Avant le 30^e jour précédent l'ouverture de la manifestation : seuls les frais obligatoires TTC seront retenus.
- Après le 30^e jour précédent l'ouverture de la manifestation : les factures sont dues en totalité.

ENGAGEMENT

Le soussigné s'engage à :

- avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente (consultables sur maisonduboulangier.com) ;
- se conformer aux prescriptions du guide de l'exposant (envoyé par mail avant l'ouverture du salon) ;
- respecter les horaires de montage, démontage et ouverture au public indiqués dans le guide de l'exposant et la plaquette commerciale ;
- respecter le protocole sanitaire en vigueur pendant toute la période du salon ;
- autoriser l'organisateur à réaliser des prises de vue de son stand, et à les diffuser ;
- soigner la propreté de son stand, le nettoyage des allées étant assuré par un agent technique.

À..... le.....

Cachet et signature précédés de la mention « lu et approuvé »

RÈGLEMENT (Virement ou Chèque)

Par chèque à l'ordre de RÉGIE EXPOSANT TCE :

- Acompte de 50% avec la demande d'admission
- Solde à transmettre uniquement à réception de facture

À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

- > 1 dossier de photos (de votre stand et des pièces exposées)
- > 1 extrait D1 de moins de 3 mois pour les nouveaux inscrits ou justificatif d'inscription à la Maison des Artistes
- > Copie du titre d'Artisan d'Art
- > 1 attestation d'assurance RC « Exposition »
- > l'acompte de 50%

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE MONTAGE

Judi 9 février de 9h à 20h
Vendredi 10 février de 9h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Vendredi 10 février de 14h à 20h
Samedi 11 février de 10h à 20h
Dimanche 12 février de 10h à 19h
Lundi 13 février de 10h à 17h

HORAIRES DE DÉMONTAGE

Lundi 13 février de 17h à 20h

**ENTRÉE GRATUITE TOUT PUBLIC
VENDREDI DE 14H À 16H**

RAPPELS

- Les exposants sont responsables des dégâts qu'ils pourraient occasionner aux bâtiments et au matériel fourni par l'organisateur.
- Aucun véhicule n'est autorisé à entrer dans les halls sans l'accord de l'organisateur.
- Il est strictement interdit de percer, clouer, coller, agraffer ou punaiser sur les cloisons de stand. Seuls les chaînettes, crochets et patafix sont autorisés.
- Il est conseillé aux exposants, durant le montage et le démontage, d'assurer une surveillance continue de leur stand.
- Le salon sera gardienné la nuit, la veille de l'ouverture et pendant la durée d'ouverture au public.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF - LA MAISON DU BOULANGER - CENTRE CULTUREL

Le Cube - Troyes Champagne Expo - 20, rue des Gayettes - 10000 Troyes
SIRET : 200 026 581 00021 - Code APE : 9004Z - N° TVA : FR22200026581